

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée agricole de Libourne Montagne - BTS - Agricole - Viticulture-Oenologie

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée agricole de Libourne Montagne - BTS - Agricole - Viticulture-Oenologie (4426)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 8%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 29%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole de Libourne Montagne - BTS - Agricole - Viticulture- Oenologie (4426)	Jury par défaut	Autres candidats	10	87	67	67	5
		Bacheliers professionnels toutes séries	8	51	36	17	11
		Bacheliers technologiques toutes séries	9	53	42	42	6

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée agricole de Libourne Montagne - BTS - Agricole - Viticulture-Oenologie (4426)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	31	22	22	1	20 %
			Masculin	56	45	45	4	80 %
			Total	87	67	67	5	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	14	12	6	2	18,2 %
			Masculin	37	24	11	9	81,8 %
			Total	51	36	17	11	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	17	13	13	2	33,3 %
			Masculin	36	29	29	4	66,7 %
			Total	53	42	42	6	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée agricole de Libourne Montagne - BTS - Agricole - Viticulture- Oenologie (4426)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	2	1	1	0	0 %
				Sans mention	35	24	24	2	40 %
				AB	32	29	29	2	40 %
				B	11	10	10	1	20 %
				TB	2	2	2	0	0 %
				Total	82	66	66	5	100 %
				Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	3	0	0	0
		AB	1	0	0	0			
		TB	1	1	1	0			
		Total	5	1	1	0			
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Sans mention	12	3	0	0	0 %
				AB	20	14	2	1	9,1 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition			
								Nombre	Pourcentage		
				B	17	17	13	8	72,7 %		
				TB	2	2	2	2	18,2 %		
				Total	51	36	17	11	100 %		
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique			Échec au bac	1	0	0	0	0 %
						Sans mention	23	14	14	3	50 %
						AB	24	23	23	3	50 %
						B	4	4	4	0	0 %
						TB	1	1	1	0	0 %
						Total	53	42	42	6	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée agricole de Libourne Montagne - BTS - Agricole - Viticulture- Oenologie (4426)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	55	46	46	3	60 %
			En réorientation	19	15	15	2	40 %
			Non scolarisés	7	4	4	0	0 %
			Scolarité étrangère	4	1	1	0	0 %
			Autres	2	1	1	0	0 %
			Total	87	67	67	5	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	49	35	17	11	100 %
			Non scolarisés	2	1	0	0	0 %
			Total	51	36	17	11	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	47	39	39	6	100 %
			En réorientation	3	2	2	0	0 %
			Non scolarisés	2	1	1	0	0 %
			Autres	1	0	0	0	0 %
			Total	53	42	42	6	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole de Libourne Montagne - BTS - Agricole - Viticulture- Oenologie (4426)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	36	32	32	5
			Autres doublettes	16	10	10	1
		Baccalauréat Professionnel	Conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole	39	29	17	11
			Autres spécialités	12	7	0	0

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole de Libourne Montagne - BTS - Agricole - Viticulture-Oenologie (4426)	Jury par défaut	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	69,2 %	76,2 %	76,2 %	83,3 %
		Autres doublettes	30,8 %	23,8 %	23,8 %	16,7 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

Formation d'affectation	Jury	Spécialité significative	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole de Libourne Montagne - BTS - Agricole - Viticulture-Oenologie (4426)	Jury par défaut	Conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole	76,5 %	80,6 %	100 %	100 %
		Autres spécialités	23,5 %	19,4 %	0 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Chimie	Bulletins (si la discipline est suivie au lycée)	Important
	Mathématiques	Bulletins	Très important
	Français et langues vivantes	Bulletins	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Disciplines techniques (savoir faire pratiques si enseignés au lycée)	Bulletins (si la discipline est suivie au lycée)	Important
	Communication, argumentation	Projet motivé	Essentiel
Savoir-être	Compétences transversales	Fiche avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence entre le projet personnel et la formation demandée.	Lettre de motivation	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Expériences personnelles	Fiche AVENIR et fiche "Activités et centres d'intérêt"	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Biologie/Ecologie (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Série STAV

- Gestion des ressources et alimentation (EDS)
- Technologie (EDS)
- Territoires et société (EDS)
- Territoires et technologie (EDS)

Série STD2A

- Physique/Chimie (EDS)

Série STHR

- Economie et gestion hôtelière (EDS)
- Enseignement scientifique alimentation - environnement (EDS)

Série STI2D

- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

Série STL

- Biochimie-Biologie (EDS)
- Biochimie-Biologie-Biotechnologie (EDS)
- Biotechnologies (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)

Série ST2S

- Biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Chimie, biologie et physiopathologie humaines (EDS)

- Physique-Chimie pour la santé (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Critères qualitatifs : Mise en garde "conduite" et "travail" sur les bulletins scolaires.
Lettres de motivation standardisées.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les dossiers ont été traités en deux temps :

- Aide à la décision en ligne pour le calcul de la moyenne des disciplines retenues.
- Examen manuel : les dossiers ont été examinés en commission par 6 enseignants de la filière : lecture des appréciations, lecture du projet motivé et de la fiche AVENIR.

Une moyenne globale a été affectée à chaque dossier.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Pour améliorer votre connaissance de la formation et pouvoir évaluer au mieux, si elle correspond à vos attentes, prenez contact avec l'établissement lors des JPO (www.lyceelibournemontagne.com ou 05 57 55 21 21). Vous avez aussi la possibilité de participer à une journée d'immersion dans la classe souhaitée.

Conseils pour la rédaction du projet motivé : Ne pas rédiger une lettre standard identique pour tous les voeux souhaités. Soigner l'orthographe et développer vos expériences personnelles et scolaires. Si vous avez suivi un ou plusieurs stages professionnels, valoriser vos expériences.

Signature :

Karine VALLEE,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée
agricole de Libourne Montagne